



CCI CHARENTE
ACTION

Covid 19

Impact économique sur les entreprises de Charente

Résultats de l'enquête menée du 19 au 23 avril 2020

L'action de la CCI Charente

Face à la diffusion de l'épidémie de coronavirus-Covid 19 sur le territoire et à ses conséquences économiques et organisationnelles, les **Chambres de Commerce et d'Industrie** se mobilisent pour **informer, identifier et accompagner les entreprises** en difficulté.

Elles travaillent aux côtés de l'Etat, au sein de la cellule de continuité économique, au niveau national, et de ses services dans les territoires, pour atténuer les effets de l'épidémie sur l'activité économique des PME et des TPE.

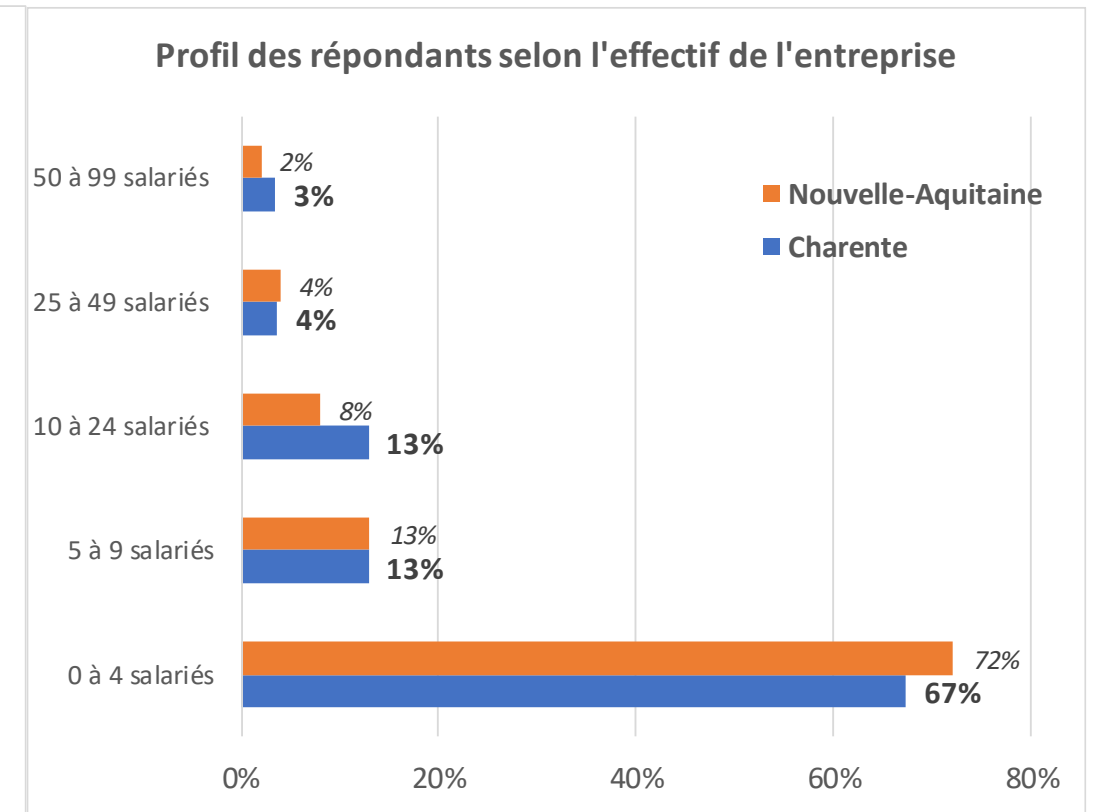
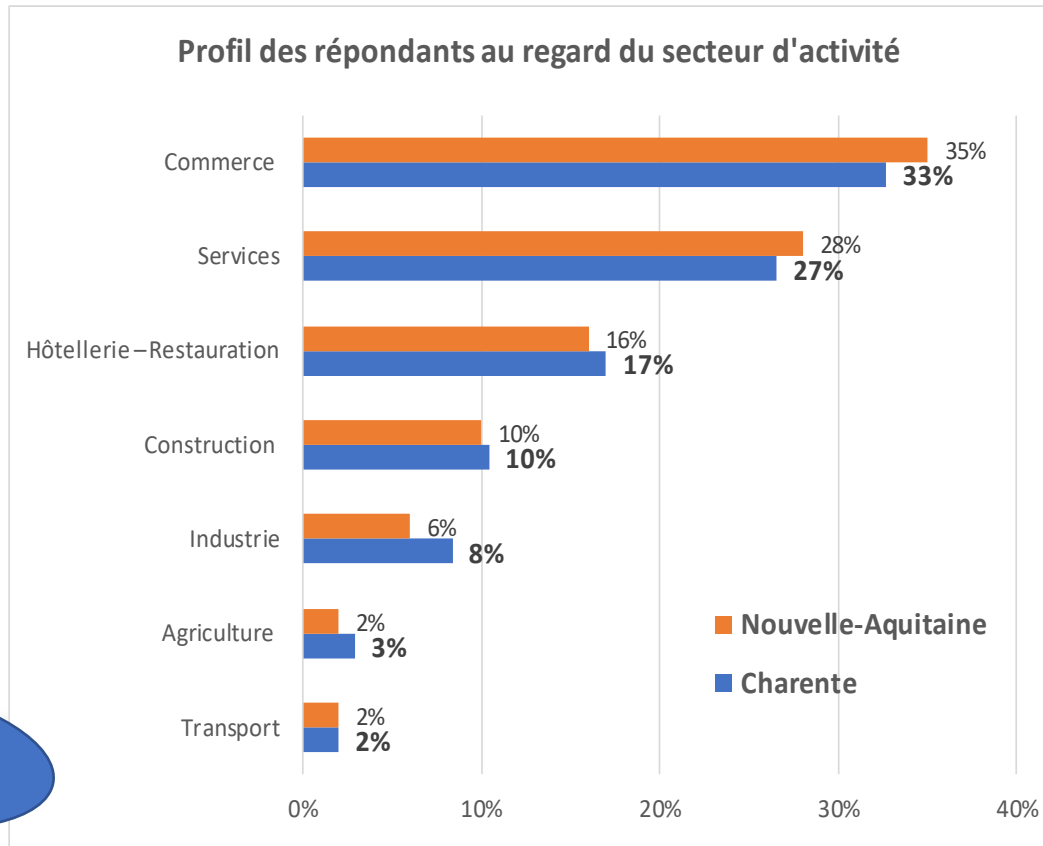
La CCI Charente, a mené à l'instar des CCI de Nouvelle-Aquitaine, une enquête auprès de ses ressortissants du 19 au 24 mars afin de remonter aux autorités compétentes, les informations sur la situation des entreprises, identifier leurs besoins, leurs attentes, les actions engagées ou envisagées.

Cette synthèse expose les principaux enseignements de cette enquête.

Nous remercions donc les 470 entreprises qui ont participé à cette enquête et apporté un témoignage.

Profil des répondants

- . 60 % des établissements ayant participé à cette enquête assurent soit une activité en lien avec le commerce (33%) ou les services (27 % du panel),
- . Les 2/3 des réponses concernent un établissement qui comprend moins de 5 salariés,
- . Un panel globalement comparable avec celui de Nouvelle-Aquitaine où la sur-représentation des établissements de moins de 5 salariés peut s'expliquer par une part légèrement plus importante des établissements du secteur du commerce ou des services dans le panel régional.

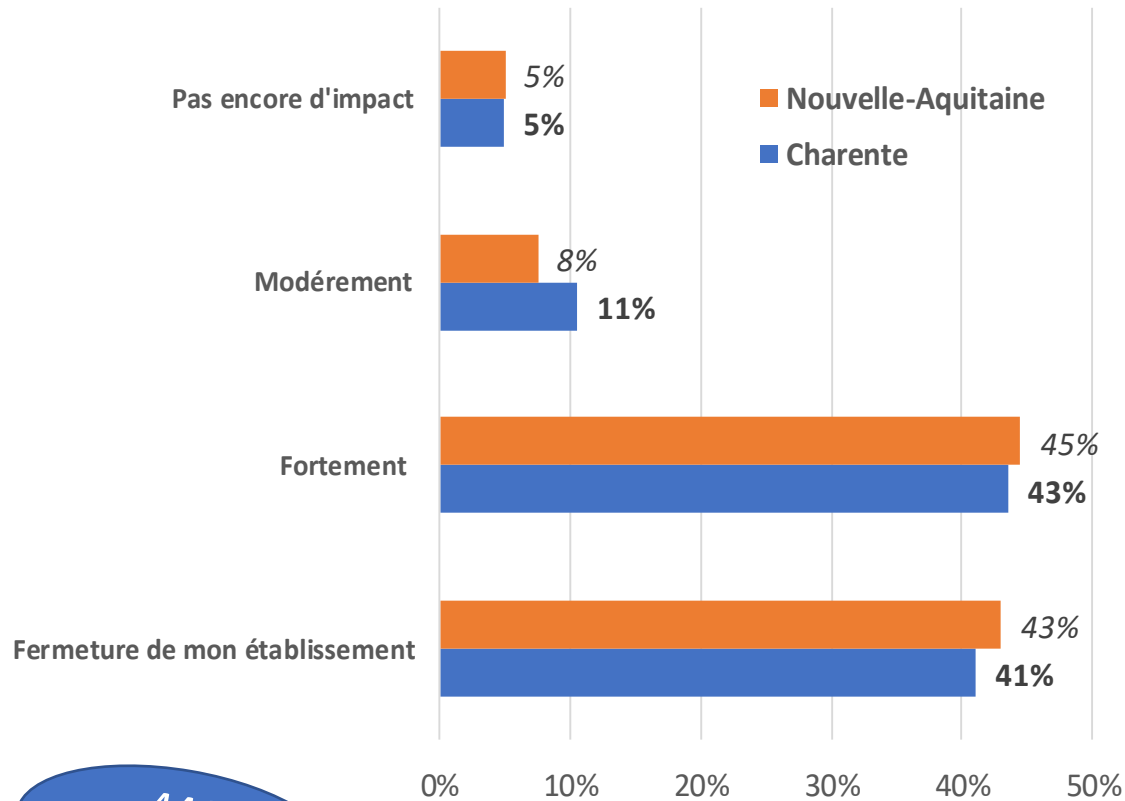


Sources : CCI Charente,
CCI Nouvelle-Aquitaine

447
réponses

Impact sur l'activité

Dans quelle mesure l'activité de votre entreprise est-elle impactée par l'épidémie du Coronavirus ?



Sources : CCI Charente, CCI Nouvelle-Aquitaine

84 % des entreprises ayant répondu en Charente sont très impactées par la crise du Covid :

- 41 % ont fermé leur établissement,
- 43 % déclarent être fortement impactées,

En Charente, la **proportion d'établissements du panel (41%) fermés (temporairement) au moment de l'enquête est surreprésentée** dans les secteurs suivants :

- « Construction » (74%),
- « Café-Hôtellerie-Restaurant » (48 %)
- et dans le Commerce (44 %) dans une moindre mesure.

En Charente, la **proportion d'établissements du panel « fortement impactés » est surreprésentée** dans les secteurs suivants :

- « Industrie » (51 %)
- « Café-Hôtellerie-Restaurant (47 %)

. 1/3 des établissements de services ont fermé temporairement. Et 43 % d'entre eux déclarent être fortement impactés (= constat départemental).

. L'agriculture apparaît manifestement comme le secteur d'activité le moins impacté au moment de l'enquête,

L'analyse selon l'effectif montre :

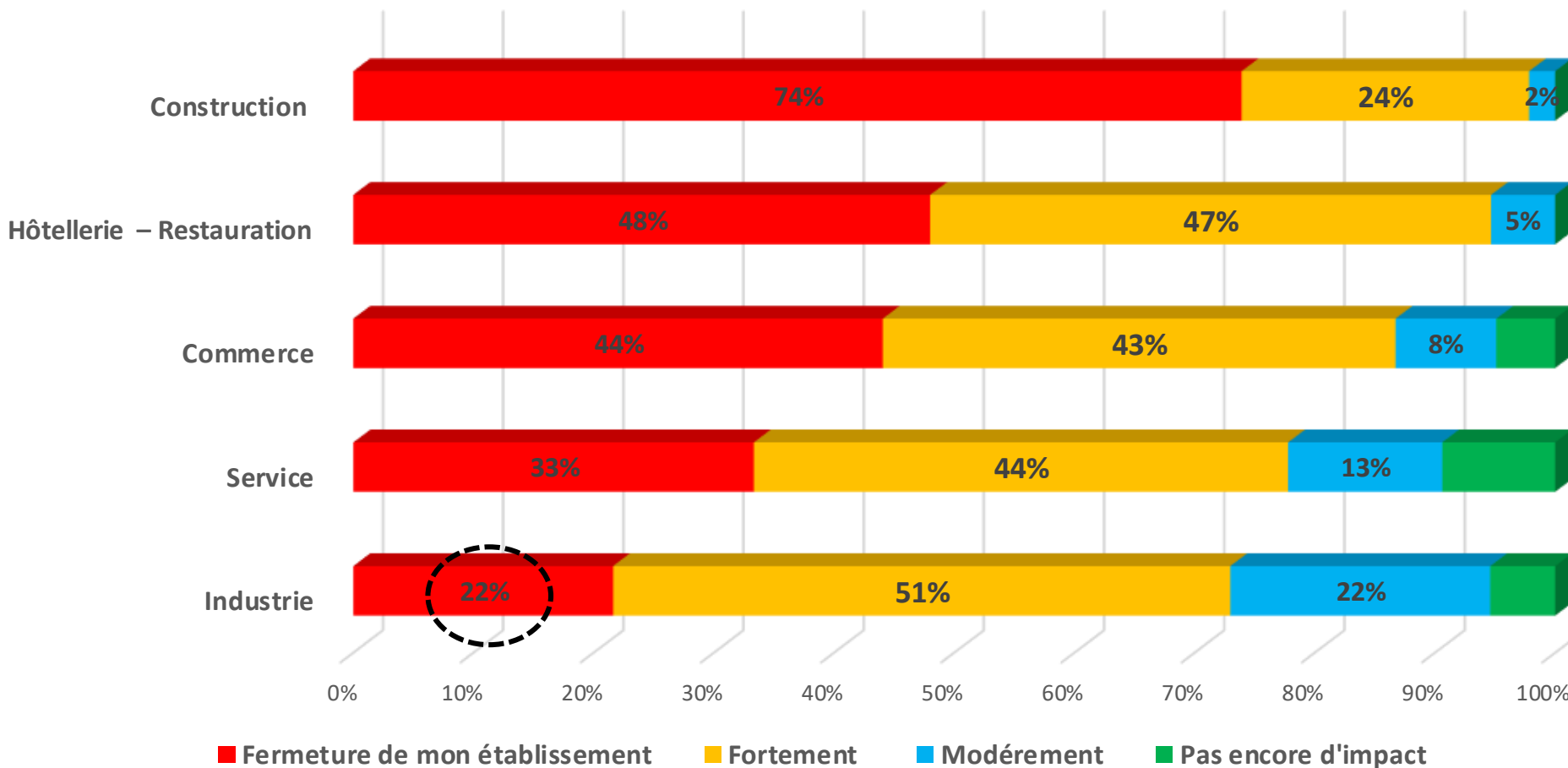
- **Tous les établissements sont impactés quelle que soit la taille,**
- **Une surreprésentation des fermetures (temporaires) pour les établissements de 5 à 9 salariés (53 %),**

446
réponses



Impact sur l'activité

Dans quelle mesure l'activité de votre entreprise est-elle impactée par l'épidémie du Coronavirus ?



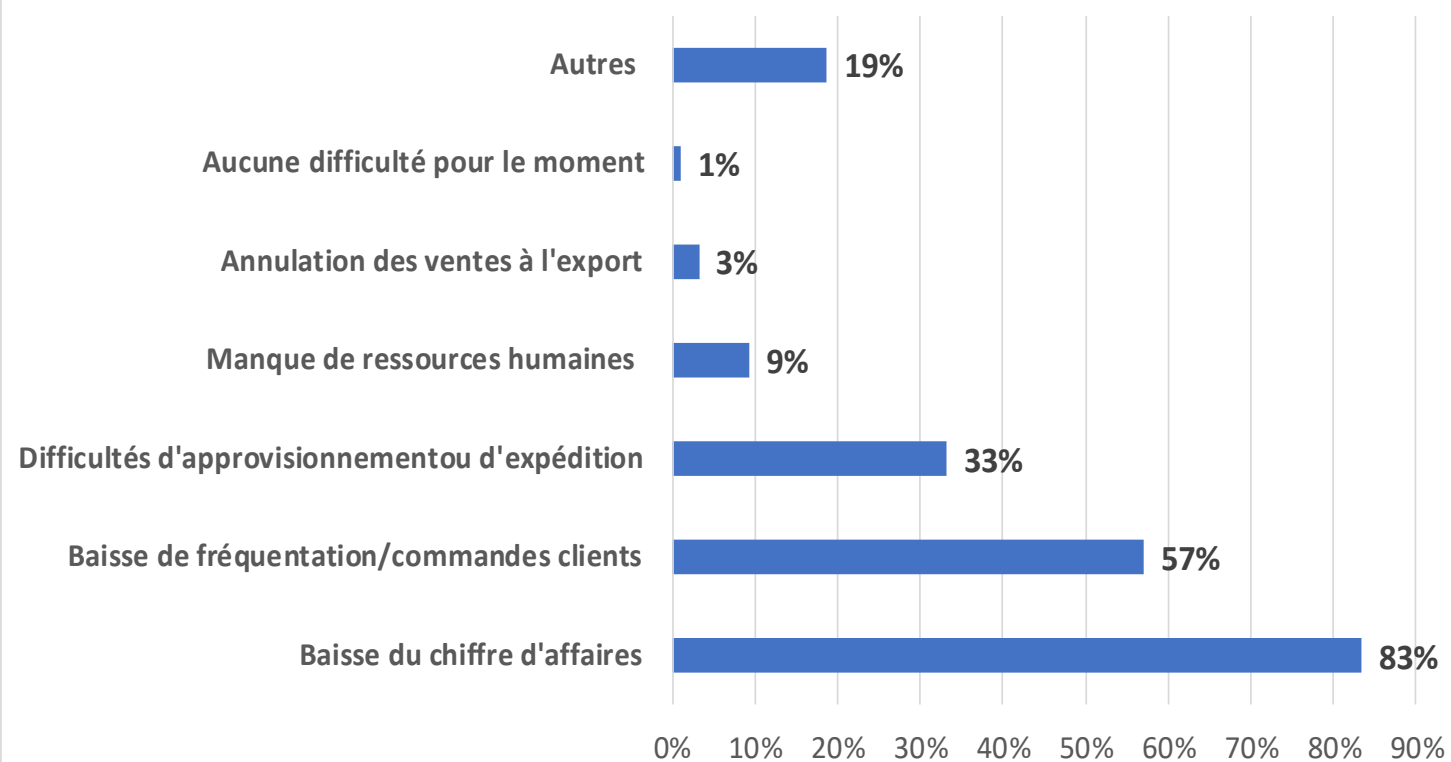
Aide à la lecture :

22% des dirigeants des entreprises industrielles du panel déclarent avoir fermé (temporairement) leur(s) établissement(s).



Premières difficultés engendrées par la situation

Quelles difficultés cette situation engendre-t-elle pour votre entreprise ?



Source : CCI Charente,

Plusieurs réponses possibles expliquant un % > à 100 %

Les premières difficultés engendrées par la situation sont selon les dirigeants du panel :

- . La baisse du chiffre d'affaires (exprimée par 83 % des dirigeants),
- . La baisse de fréquentation et/ou de commande clients (57 %),

Dans une moindre mesure, un tiers des dirigeants évoque une difficulté en matière d'approvisionnement ou expédition. Cette difficulté est cependant exprimée en premier lieu par les dirigeants d'établissements du secteur de la construction et de l'industrie ensuite.

La baisse du chiffre d'affaire est une difficulté qui concerne plus de 85 % des établissements dans le secteur des services, de l'hôtellerie-restauration, du commerce, de la construction et le transport.

La baisse de fréquentation est une réalité fortement relayée par les dirigeants du secteur du commerce et du transport.

Le manque de ressources humaines est surreprésenté et principalement marqué dans l'industrie et l'agriculture puis dans la construction dans une moindre mesure.

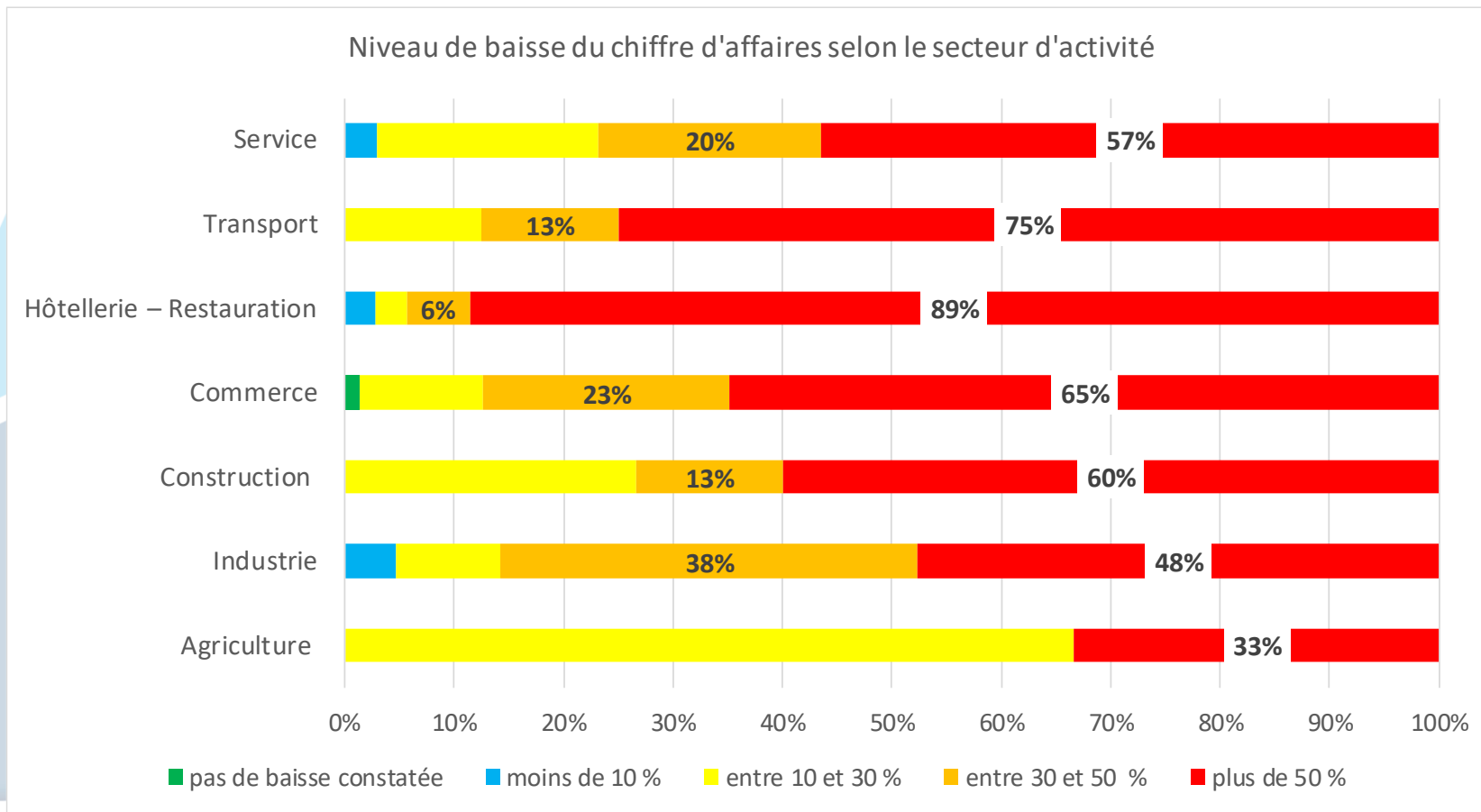
L'analyse faite au regard de l'effectif met en évidence :

- . Baisse de CA et de fréquentation très importante et marquée dans les TPE,
- . Manque et ressources humaines et/ou difficultés d'approvisionnement plus fréquemment exprimés par les dirigeants de PME.

277
réponses



Baisse du chiffre d'affaires selon le secteur d'activité



Une baisse de chiffre d'affaires qui dépasse les -50 % pour 63 % des entreprises du panel.

Cette baisse de chiffre d'affaires qui dépasse les -50 % est plus forte encore dans les secteurs suivants :

- Hôtellerie-Restauration (89 %),
- Transport (75 %),
- Commerce (65 %)

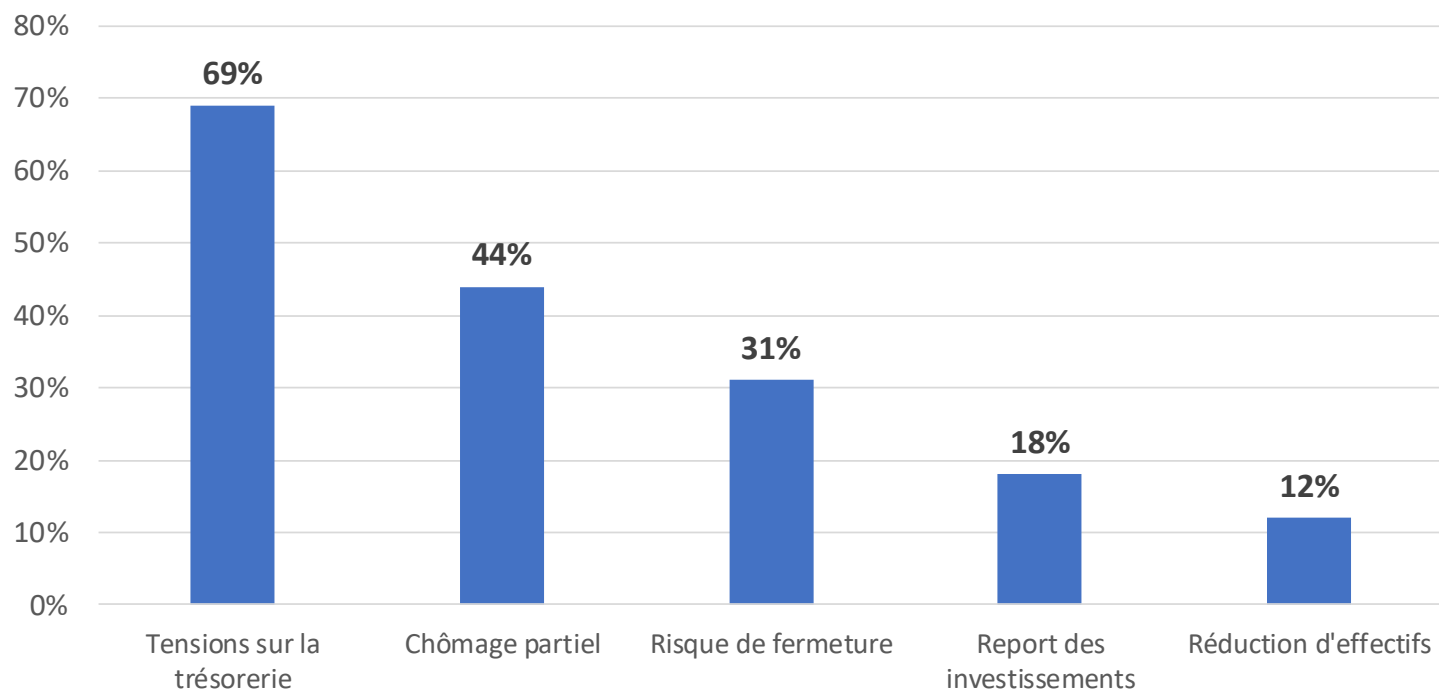
Dans l'industrie, 48 % des établissements connaissent une baisse de CA qui dépasse les -50 % et 38 % d'entre eux enregistrent une baisse de CA de l'ordre de -30 % à -50 %.

L'impact de baisse de CA dans les services est assez proche du constat tous secteurs confondus.



Les conséquences pour les entreprises

Quelles sont les conséquences pour votre entreprise ?



Source : CCI Charente,

Plusieurs réponses possibles expliquant un % > à 100 %

L'impact sur la trésorerie est la principale conséquence de la crise liée au Covid 19 exprimée par les dirigeants au moment de l'enquête

. 69 % d'entre eux évoquent donc une tension sur la trésorerie. Cette proportion est même plus forte dans le transport (88%), le commerce (75 %), la café-hôtellerie-restauration (74 %). Elle atteint 69 % dans les services.

. Le chômage partiel est une conséquence pour 44 % des dirigeants du panel. Elle est plus marquée dans la construction, le transport, l'industrie et l'hôtellerie-restauration.

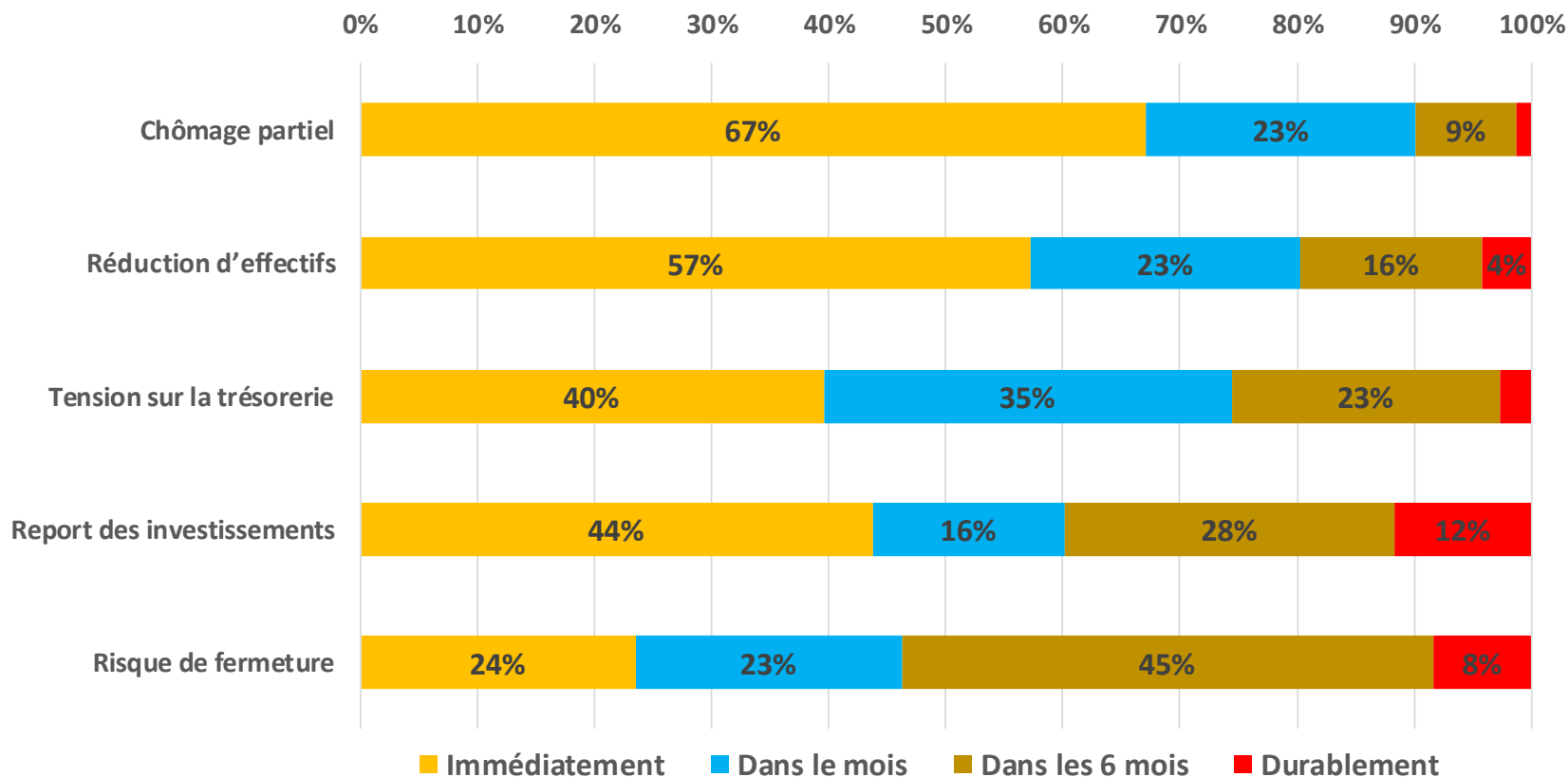
. Le risque de fermeture (31 %) concerne en premier lieu la construction, le commerce et l'hôtellerie-restauration. Respectivement 46 % des dirigeants qui envisagent la fermeture de leur établissement la projette dans le mois à venir et 45 % à l'horizon des 6 prochains mois.

. Enfin, le report d'investissement et les réductions d'effectifs sont plus fréquemment cités dans l'industrie et le transport.



Les conséquences pour les entreprises

Temporalité des conséquences exprimées par les dirigeants



Source : CCI Charente,

Le chômage partiel constitue, parmi les conséquences de la crise du Covid 19 par les dirigeants dans leur entreprise, celle ayant l'effet immédiat le plus important.

Précisément, le chômage partiel est une conséquence immédiate pour 67 % des dirigeants contraints à sa mise en place.

Le chômage partiel (90%), la réduction d'effectifs (80%), la tension sur la trésorerie (75%), sont des conséquences dont la temporalité se manifestent tôt c'est-à-dire dans le mois qui suit la réponse à l'enquête. (pour les dirigeants ayant exprimé chacune de ces conséquences dans leur entreprise).

En ce qui concerne le risque fermeture : respectivement 46 % des dirigeants qui envisagent la fermeture de leur établissement la projette dans le mois à venir et 45 % à l'horizon des 6 prochains mois. Une probable seconde vague de fermeture risque de se manifester dans les mois à venir.



Impacts à l'import/export

11 % des dirigeants du panel indiquent qu'ils sont exportateurs

Et 52 % d'entre eux déclarent avoir des difficultés à exporter au moment de l'enquête

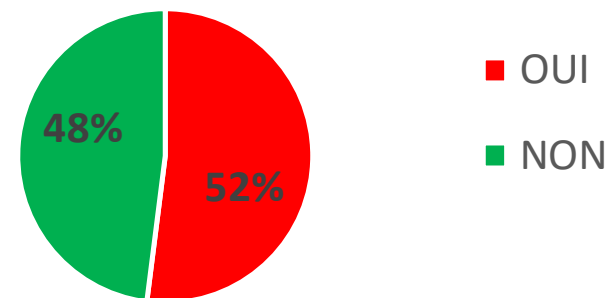
270
réponses

19 % des dirigeants du panel indiquent qu'ils sont importateurs.

Et 74 % d'entre eux déclarent avoir des difficultés à importer au moment de l'enquête

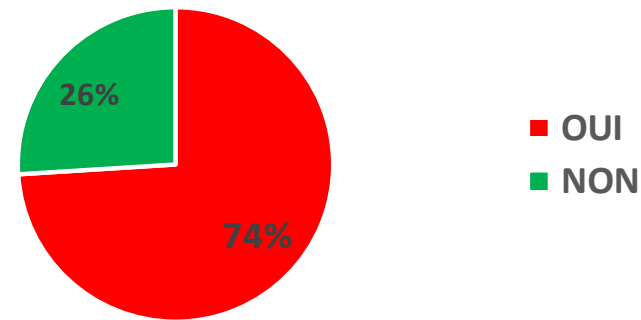
257
réponses

Rencontrez-vous des difficultés pour exporter ?



Source : CCI Charente,

Rencontrez-vous des difficultés pour vos approvisionnements ?



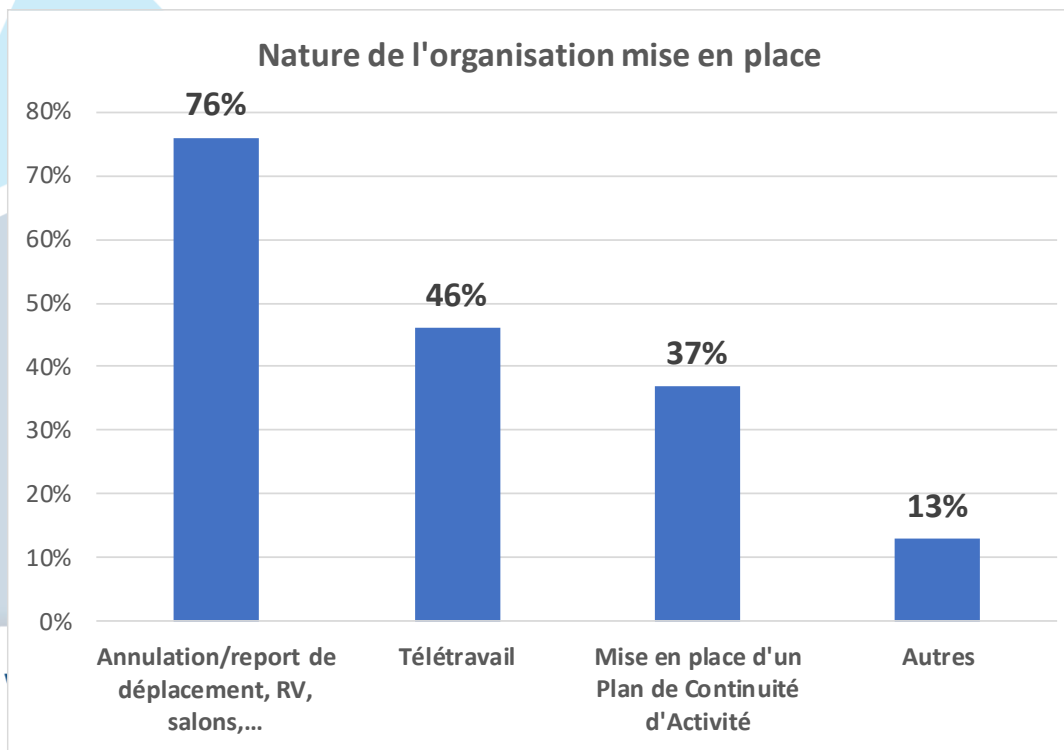
Source : CCI Charente,



Les mesures d'organisation mises en place

62 % des dirigeants ayant participé à l'enquête déclarent avoir mis en place une organisation suite aux premiers impacts liés à la crise du Covid19

- . En premier lieu, 76 % ont annulé, reporté des déplacements, salons, RV,
- . Dans une moindre mesure, 46 % ont déployé du télétravail
- . 37 % ont mis en place un PCA (Plan de continuité d'activité)



Source : CCI Charente,
Plusieurs réponses possibles expliquant un % > à 100 %

. L'annulation/report de déplacements, formations, RV, est importante et généralisée dans tous les secteurs d'activité.

Elle est moins fréquemment exprimée dans les secteurs du commerce et de l'hôtellerie-restauration. Cette observation explique aussi la raison pour laquelle, cette alternative est moins généralisée dans les établissements de moins de 5 salariés. Elle est systématique dans les plus grands établissements du panel au regard de l'effectif et massive dans les services.

. Le recours au télétravail et au PCA (Plan de continuité d'activité) tend à progresser avec l'effectif de l'établissement

Les PME ont davantage déployé le télétravail et mis en place des PCA que les plus petites structures.

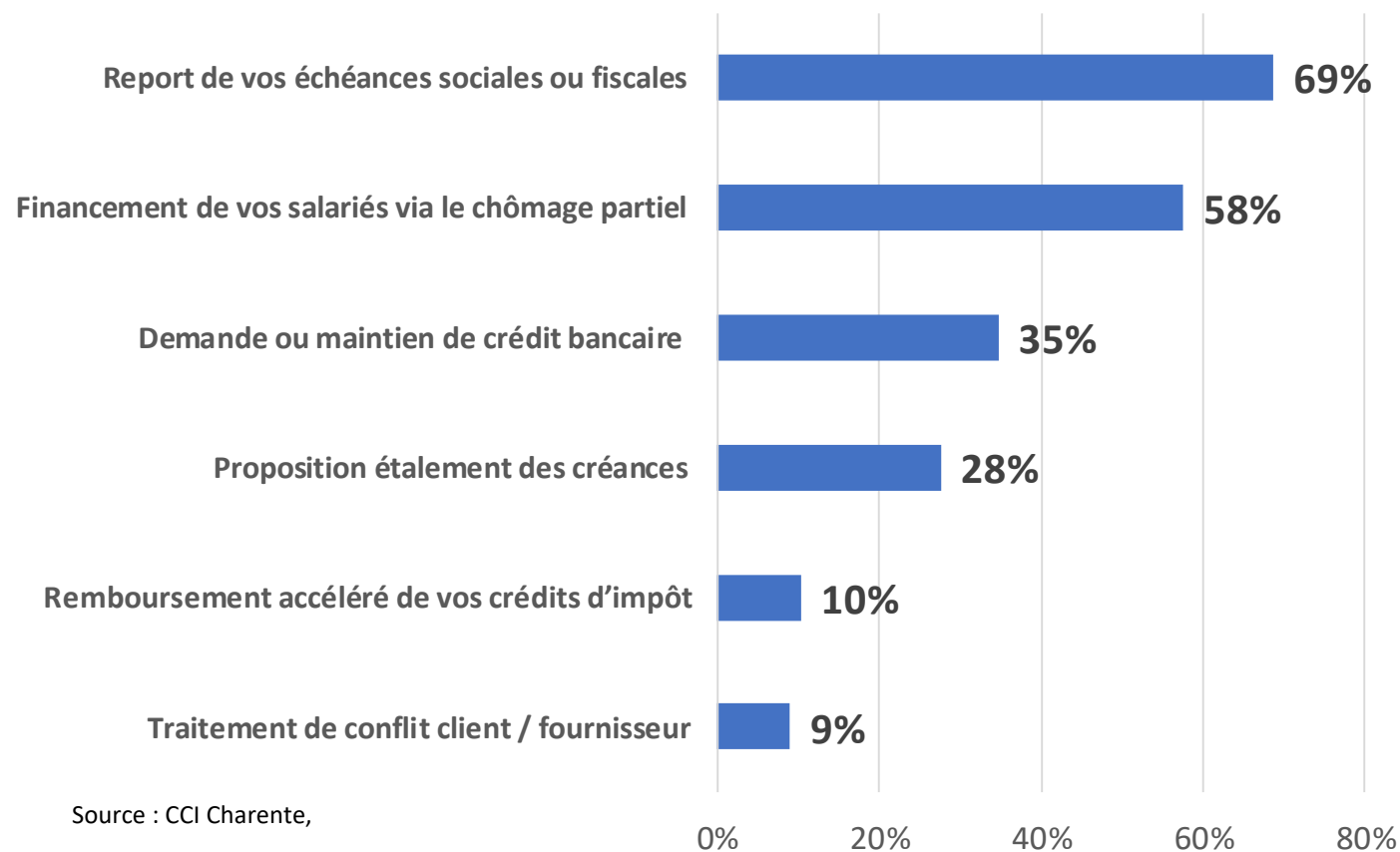
Néanmoins, le télétravail a été massivement déployé très fortement dans les services, le transport et l'industrie pour une partie des personnels.

Pour les PCA, c'est principalement dans le transport, l'industrie qu'il est mis en place.



Les mesures envisagées?

Envisagez vous de mobiliser les ressources suivantes ?



69 % des dirigeants ayant répondu souhaitent reporter leurs échéances sociales ou fiscales.

Il s'agit de la principale action envisagée au sein du panel, en particulier dans le commerce, les services, l'hôtellerie-restauration et le transport.

Plus d'un dirigeant sur 2 (58 %) projette le financement de leurs salariés via le chômage partiel.

Cette mesure est massivement privilégiée dans la construction (93 %), l'industrie (81%) et le transport (89 %),

La demande ou le maintien de crédit bancaire est plus importante dans l'industrie et la construction au sein de ce panel et donc pour des établissements de 5 à 49 salariés.

La proposition étalement des créances, envisagée par 28 % des dirigeants de ce panel, l'est plus fortement dans le commerce (44 % des dirigeants de ce secteur y songent).

Le remboursement accéléré des crédits d'impôt est davantage cité dans l'industrie et les PME.



CCI CHARENTE
ACTION

Covid 19

Impact économique sur les entreprises de Charente

Nos conseillers à votre écoute :

crisecovid19@charente.cci.fr